

J'espère que d'autres ministres participeront à ce débat, car nous n'avons rien entendu de bien encourageant jusqu'à maintenant. Le ministre chargé de la politique sociale n'a pas soufflé mot de sa responsabilité face au problème du chômage et à ses conséquences sociales à long terme. Je ne suis certainement pas le seul dans cette Chambre à côtoyer le chômage de près. Je présume que, dans nos circonscriptions respectives, nous y sommes tous confrontés directement. Si l'économie est malade, si elle a un rhume en raison de la récession, eh bien! dans certaines régions du pays, c'est la pneumonie et, dans ma province, la pneumonie chronique. A Terre-Neuve, le taux de chômage est deux fois plus élevé que le taux national et, en raison des déficits perpétuels du gouvernement, nous n'avons aucune chance de nous en sortir. Jamais nous ne serons en mesure de résorber le chômage, qui multiplie les besoins sociaux et alourdit la facture d'aide sociale. Il s'agit à mon avis d'un grave problème, monsieur le Président, auquel le gouvernement ne semble pas s'attaquer.

Le président suppléant (M. Corbin): Des questions?

M. Schroder: Monsieur le Président, je n'ai pas interrompu le député lorsqu'il a fait allusion à l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin), car je ne voulais pas empiéter sur son temps de parole. Toutefois, la Chambre a le droit de savoir que le ministre comparait cet après-midi devant le comité spécial de la réforme des pensions. Elle était déjà en retard de 20 minutes quand elle a quitté la Chambre et elle n'a donc pas pu écouter l'intervention du député. J'y ai cependant prêté attention et je ferai part au ministre de certaines des questions qui ont été soulevées.

Je crois que nous conviendrons tous que la réforme des pensions est essentielle si l'on veut assurer le bien-être des Canadiens. J'espère que la Chambre ne prendra pas prétexte de l'absence du ministre pour prétendre qu'elle ne s'intéresse pas à la réforme sociale, aux programmes sociaux ou aux activités sociales parce qu'elle n'était pas là. Je le répète elle comparait devant le comité spécial de la réforme des pensions.

M. McGrath: Madame le Président, l'explication du député me semble acceptable. Je n'ai pas voulu m'en prendre au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin). Je croyais et je crois toujours que ce débat est suffisamment important pour que l'on respecte les règles courantes de l'étiquette parlementaire. Quand un député termine son discours, il ou elle devrait avoir la courtoisie pour ainsi dire, de demeurer à sa place pour entendre les critiques que s'attire son discours. Cela fait partie de l'étiquette parlementaire. C'est dommage que cela n'ait pas été respecté parce que je crois qu'il est essentiel que le ministre responsable de la politique sociale soit à l'écoute des préoccupations exprimées ici même, relativement aux conséquences sociales du chômage. C'est une chose que je déplore plutôt que je lui reproche, mais je crois que la ministre de la Santé nationale et du Bien-être social vit dans une tour d'ivoire, s'étant coupée elle-même de cet aspect de ses responsabilités.

Le président suppléant (M. Corbin): D'autres questions ou commentaires?

[Français]

M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il me fait énormément plaisir de prendre part à ce débat extrêmement important étant donné la période économique difficile que nous

vivons. Je suis particulièrement heureux de constater que, mardi dernier, le 19, le ministre des Finances (M. Lalonde) a présenté un budget que nous pourrions qualifier de budget le plus expansionniste et qui répondra à court et à long termes de la meilleure façon possible à la situation difficile du chômage.

Si nous examinons ce budget, alors que nous avons perçu au cours des derniers mois à travers le pays une certaine reprise économique, une diminution de l'inflation, nous pouvons y retrouver des mesures incitatives qui vont permettre à bon nombre d'entreprises canadiennes de continuer cette relance, et d'être en mesure de fournir encore davantage d'emplois productifs, des emplois à long terme à travers le pays. Les 2.2 milliards de dollars qui seront injectés au cours des quatre prochaines années dans les projets spéciaux de relance serviront certainement à accentuer et à accélérer cette reprise économique. Mais évidemment ceci ne répondra pas à tous les problèmes que nous connaissons à travers le pays, mais nous allons certainement percevoir cette reprise de confiance que doivent avoir tous les Canadiens et surtout que doivent avoir les gens dans l'entreprise privée.

Parallèlement lors de la présentation de ce budget le ministre des Finances devait quand même garder à l'esprit la situation extrêmement difficile et épineuse de beaucoup de Canadiens qui étaient aux prises avec des problèmes de chômage. C'est pour cette raison que le ministre a décidé d'injecter 710 millions de dollars de plus dans des programmes d'aide directe à l'emploi. Évidemment l'opposition dit que ceci n'est pas suffisant et que nous aurions dû en injecter davantage, mais je crois que le ministre des Finances a voulu présenter un budget équilibré, un budget qui réponde aux besoins actuels et futurs et lequel, en conséquence, répondait à un problème immédiat, soit le problème du chômage.

Tantôt, j'écoutais mon collègue, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) qui faisait allusion à la lettre des évêques catholiques. Il est évident que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) désire et accepte des propositions et des recommandations provenant de toutes les couches de la société. Évidemment, il a eu l'occasion de rencontrer certains évêques de cette conférence et de discuter avec eux de la façon dont nous pourrions améliorer la situation du chômage et arriver à trouver des solutions pour répondre à des besoins épineux.

● (1700)

Je remarquais également que mon collègue faisait allusion au Comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration. Nous aurons certainement l'occasion au sein de ce Comité de débattre de long en large tout le problème de l'emploi au Canada et également de la façon dont nous pourrions, dans la mesure du possible, trouver des emplois à ces chômeurs. Des textes ont été déposés hier à la Chambre, du consentement unanime de la Chambre, et je voudrais profiter de l'occasion pour remercier nos deux critiques de l'opposition pour avoir accepté que le ministre puisse déposer ce document et le déférer au comité pour qu'à ce dernier nous puissions tenir des discussions honnêtes et franches en vue de trouver des vraies solutions au problème du chômage au Canada.